

CSE du mois de Juin 2021

1. Bilan 2020 du CSE

Au moment du vote, la CGT a voté pour son bilan (normal), la CGC et la CFDT ont voté contre. **Pour la CFDT, nous ne pouvons voter favorablement un bilan 2020 dont les budgets ne sont pas maîtrisés !**

Et pour preuve :

- Les frais de fonctionnement ont été dépassés de 25% pour passer à 40 000€ contre 30 000€ budgétés.
- Les dépenses pour fournitures ont été dépassées de 209% par rapport au budget, atteignant 23 000€. Elles sont également en augmentation de 50% par rapport à 2019.

Cela alors même qu'en 2020, il y a eu moins d'activités pour le CSE (Covid) et que l'effectif est en baisse de près de 10%... Allez comprendre ! Par ailleurs,

- 2 300€ ont été octroyés à des salariés par une commission fantôme dont la composition n'est indiquée nulle part, et dans laquelle ni la CGC, ni la CFDT n'ont droit de regard...
- Le CSE a mis à jour son site internet pour 11 000€ (il était temps !! Cf. les propositions CFDT lors des élections de juin 2019). Mais ces dépenses ont été engagées sans même avoir été inscrites au budget. Ce qui est interdit.

Les gestionnaires s'exposent à un délit d'entrave au CSE, et n'importe quel salarié pourrait demander le remboursement de ces 11 000€ au CSE sur les avoirs personnels de ceux qui ont pris cette décision (Cour de cassation de Décembre 2012).

Par ailleurs, la participation du CSE aux vacances est trop faible, avec seulement 348 familles qui ont bénéficié d'une subvention (soit ±52% des salariés). Et c'est certainement moins si l'on considère qu'il peut y avoir plusieurs dossiers pour un même salarié.

Comme nous le disons depuis des années, le CSE doit permettre d'avoir un montant minimum de chèques vacances si vous ne partez pas ou que vous allez en vacances dans votre famille (*pas de facture*).

Nous avons également rappelé au Secrétaire que, bien qu'absent pour raison professionnelle lors de la commission du contrôle financier, nous lui avons tout de même fait parvenir 13 questions qui sont à ce jour restées sans réponse...

2. Affectation excédents 2020

Nous l'avons dit plus haut, le CSE a fait des économies en 2020. La CFDT a donc voté pour que cet excédent soit reversé directement aux salariés. Des chèques devraient donc rapidement être distribués par le CSE.

La CFDT plaide aussi pour que le CSE accepte de subventionner le sport pour celles et ceux qui pratiquent une activité en dehors des sections Dassault.



3. Effectifs :

La Direction estime, par rapport aux années de naissance, que nous pourrions avoir près de 50 départs d'ici à fin 2022. À ce jour, 5 personnes se sont déclarées comme « partants » et 12 se sont renseignées, mais n'ont pas confirmé leur intention de partir.

Concernant les embauches, la Direction ne donne aucun chiffre, il faudra attendre la tenue du CSE Central le 6 juillet.

Par ailleurs, l'absentéisme reste important avec près de 10% (en grande majorité liée à l'isolement/chômage partiel).

Enfin, la Direction confirme rechercher 15 apprentis pour la rentrée.

4. Cergy

Nous n'aurons pas d'informations avant la mi-août. La Direction rappelle qu'en cas de recours contentieux (procédure qui peut durer 2 à 4 ans), la viabilité du projet Phoenix serait engagée.

Aussi, elle planche, en parallèle, sur 2 autres scénarios :

a) Un Argenteuil Bis, dans une zone à définir.

Mais ce projet ne serait pas non plus à l'abri d'un éventuel recours...

b) Une rénovation en profondeur d'Argenteuil sur son site historique (ce que soutient la CFDT depuis 12/2017).

Ce scénario serait également difficile à mettre en œuvre eu égard à la vétusté de l'usine liée aux manques d'investissements. Mais aussi, au fait qu'il faudrait être capable de continuer à produire pendant la durée des travaux.

5. Canicule :

La Direction rappelle que les aménagements d'horaires (pour les personnes « fragiles » connues du D'), ou la distribution d'eau, ne sont envisagés qu'en cas d'alerte Orange, déclenchée par la préfecture du Val d'Oise.

La CFDT a fait valoir que la distribution de bouteilles d'eau jetables est polluante et donc anachronique. Sous couvert de problématique d'hygiène, le Directeur n'envisage pas de changer son fusil d'épaule.

Pour la CFDT, on marche sur la tête ! La pollution dérègle le climat, et pour se prémunir des coups de chaud on choisit de polluer plus encore, en distribuant à tout va des bouteilles en plastique qui finiront dans nos océans...

A minima la Direction pourrait proposer une alternative avec la distribution de gourdes thermos. Des « goodies » que les salariés, comme la planète, apprécieraient.

Mais il n'est pas interdit de réfléchir à plus long terme. À quand des investissements dans l'isolation de nos murs et toitures ? Cela permettrait d'être moins exposé au variation de chaleur, de moins consommer l'hiver, (d'éviter des inondations aussi peut-être... ?) tout en évitant, chaque année, de consommer des centaines de bouteilles en plastique.

Dassault Aviation → « Climate Leader 2021 » ou pas ??

6. Télétravail :

La CFDT a prévenu la Direction du mécontentement que génèrera l'application des 2 000 télétravailleurs. Nous avons d'ailleurs écrit au PDG sur ce sujet.

La Direction locale nous dit qu'elle n'a pas de chiffre concernant le télétravail à Argenteuil. Que cela est regardé au niveau société en fonction des critères de priorité (handicap, temps de trajet, nombre de moyens de transport).

Nous verrons de quelle façon la DG procèdera. Car en toute logique, les mécontents seront certainement nombreux sur les sites de province, si la DG applique réellement les priorités définies dans l'avenant à l'accord QVT, puisque les temps de trajet sont, en moyenne, plus importants en IDF que dans les autres régions...

7. Rapport égalité Femme/Homme :

Comme pour l'année 2019, la CFDT a fait valoir que bien trop de cases faisaient apparaître la mention « Non Significatif », ce qui ne permet pas d'apprécier la présence ou l'absence de discrimination entre Femmes et Hommes dans l'usine.

Il est nécessaire que la société avance sur son référentiel des métiers pour que nous puissions plus facilement appréhender ces différences dans un futur que nous espérons proche.

8. Conciergerie d'entreprise :

La CFDT voulait savoir si les prestations de la conciergerie d'entreprise étaient déjà définies ou si chaque site pourrait, selon ses spécificités, choisir telle ou telle prestation.

Il fallait s'y attendre la réponse a été Non !

Encore une fois, on cherche à améliorer le quotidien des salariés. Ce qui est louable. Mais surtout, surtout, sans leurs demander leurs avis. Ce qui l'est moins...

9. RPS :

La Direction nous informe que conformément à l'accord QVT, un questionnaire sur les Risques PsychoSociaux va être déployer. C'est une bonne chose évidemment.

Sauf que la Direction ne compte pas directement prendre le pouls des salariés.

Non, ce sont les agents de maitrise qui rempliront ces questionnaires pour définir si oui ou non il y a des RPS dans leurs équipes. On croit rêver...

La CFDT et la CGT, vivement opposée contre cette lecture déformée de l'accord QVT, ont demandé à ce que cette évaluation soit faite de façon individuelle.

La CGC a quant à elle pris ses responsabilités... en s'abstenant de prendre position sur ce sujet.

